

REGLEMENT

MEDIATHEQUE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE SZEGED

Préambule

La médiathèque est un service de l'Alliance Française de Szeged ayant pour but de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture de tous.

Le personnel de l'Alliance est à la disposition des usagers pour les aider à utiliser au mieux les ressources disponibles de la médiathèque.

Le règlement fixe les droits et devoirs des usagers. Le personnel, sous l'autorité du Directeur, est chargé de le faire appliquer.

1-Accès à la médiathèque

L'accès à la médiathèque et la consultation des documents sont libres et gratuits pour tous durant les horaires d'ouverture. La consultation de documents durant les horaires de cours se fait sous la responsabilité du professeur.

2- Prêt

Pour emprunter, il est nécessaire de s'inscrire en tant que membres de l'Alliance. Cette inscription est annuelle et coûte 2500 Ft pour les adultes, 1250 Ft pour les étudiants.

Le montant de cette cotisation correspond au tarif en vigueur au moment de l'inscription, elle n'est pas remboursable. L'emprunt de CD et DVD est de plus soumis au versement d'une caution (2000Ft) déposée lors de l'inscription ou de l'emprunt.

La durée du prêt est de quatre semaines. L'enregistrement des prêts s'effectue auprès du personnel de l'Alliance, à l'accueil.

Les documents ou matériels marqués d'une pastille rouge sont interdits au prêt.

Les documents peuvent être empruntés durant les horaires de cours sous responsabilité du professeur. Celui-ci ne procède pas à l'enregistrement des prêts mais les signale au personnel de l'Alliance.

3- Retour

Les prêts doivent être retournés dans un délai de quatre semaines. Si les documents ne sont pas restitués à la date prévue, la médiathèque peut procéder à toutes les démarches nécessaires pour récupérer les documents dus.

Toute détérioration du matériel doit être remboursée à l'Alliance Française de Szeged à hauteur du prix d'achat en forint du matériel dégradé. Si le membre n'est pas en mesure de s'acquitter de cette obligation, il est automatiquement déchu de sa qualité de membre. La détérioration de CD ou DVD entraîne l'encaissement par l'Alliance de la caution, qui n'est donc pas retournée ainsi que la perte de qualité de membre à moins d'un remboursement intégral du prix d'achat en forint de l'objet.